
Société MERLE-PULVERIC

Z. A. LA BOURZEDE

43300 LANGEAC

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

**Pour copie certifiée conforme
Le Président**



Désignation de l'entreprise : Société MERLE-PULVERIC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise Z. A. LA BOURZEDE 43300 LANGEAC Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 4 3 9 8 0 4 4 0 0 0 1 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				31 03 2025	31 03 2024
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
AC.TIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 479	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	30 000	42 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	2 795	2 546
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	30 742	23 891
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	170 975	137 515
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	377	377
AC.TIF CIRCULANT	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	280 367	197 432
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	193 173	193 173
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	106 438	414
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	14 052	14 052
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	200 001	200 001
	Disponibilités	CF	CG	257 439	257 439
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	607	607
	TOTAL (III)	CJ	CK	771 710	414
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 052 077	854 231
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société MERLE-PULVERIC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	365 708	276 749
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	146 241	128 960
	Subventions d'investissement	DJ	2 897	875
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	523 647	415 383
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 099	24 816
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 537	18 337
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	179 244	203 606
	Dettes fiscales et sociales	DY	67 625	75 572
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	33 080	48 642
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		1 373
	TOTAL (IV)	EC	330 584	372 346
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	854 231	787 729
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	308 633	363 144
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 854 230.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 604 029.62 Euros et dégageant un bénéfice de 146 240.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2025, les associés ont décidé de procéder à la réduction de capital de la société suite au rachat des parts d'un associé.

Cette décision étant soumise à la condition suspensive de l'absence d'oppositions, elle sera constatée à l'expiration du délai d'oppositions.

L'établissement de Saugues ayant été fermé à cette même date, la société a constaté une provision de 50% de la valeur du fonds.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond de commerce Siaugues	12 000			12 000	
Fond de commerce de Saugues	60 000			60 000	30 000
Total	72 000			72 000	30 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon la méthode premier rentré premier sorti.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Dépréciation des créances
(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURN. REMISES A RECEVOIR	
- Coopération commerciale	9 443
- Avoirs à recevoir	634
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- Commissions Canal	5
- Ventes 20%	1 426
INTERETS A RECEVOIR	
- Interets compte excédent trésorerie	696
- Interets CAT	5 553
Total	17 757

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	
- Interets courus sur emprunts	66
FOURNISSEURS FRAIS A PAYER	
- Social - juridique	3 270
- Électricité	488
- Eau	132
AVOIRS CLIENTS A ETABLIR	
- Avoirs à établir	2 376
CONGES A PAYER	
- Congés à payer	15 404
PRIMES A PAYER	
- Primes à payer	6 457
CHARGES SUR CONGES A PAYER	
- Charges sur congés à payer	4 412
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	
- Taxe d'apprentissage	267
- Charges sur primes	2 558
- Formation continue	34
ETAT CHARGES A PAYER	
- Cotisation foncière des entreprises	98
- Taxe foncière	586
- Redevance O.M.	144
AGIOS A PAYER	
- Cotisation cartes bancaires	163
Total	36 454

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- Publicité	607		
Total	607		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
La dette actuarielle au 31/03/2025 s'élève à 23.078 €.

A MERLE-PULVERIC

Société par Actions Simplifiée à associé unique

au capital de 8.000 Euros

Siège social : ZA La Bourzède

43300 LANGEAC

444 398 044 RCS LE PUY EN VELAY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN
DATE DU 30 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 146.240,92 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 146.240,92 €.

Affectation :

- Sur le compte « Autres Réserves » : 146.240,92 €.

Rappel des dividendes distribués :

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 mars 2024	40.000 €	0 €	0 €
31 mars 2023	40.000 €	0 €	0 €
31 mars 2022	40.000 €	0 €	0 €

Pour extrait certifié conforme,
L'associé unique Président.
Monsieur Julien MERLE

